

Lac Kénogami

# Les plaisanciers apprécient la patrouille nautique

par Roger Blackburn

**LAC KÉNOGAMI (RB) - La patrouille nautique de Saguenay est la bienvenue sur les eaux du lac Kénogami. Les plaisanciers rencontrés lors d'interventions policières avec le journaliste du Progrès-Dimanche sont unanimes sur l'importance d'une présence policière sur ce plan d'eau.**

"Les propriétaires de bateaux qui habitent autour du lac sont généralement respectueux des règles et de l'éthique qui régissent la sécurité nautique. Ce sont les touristes, les visiteurs occasionnels ou les jeunes qui dérogent aux règles" confie Hervey Simard, un plaisancier de Chicoutimi rappelant que le premier samedi des vacances de la construction a été très achalandé et que la navigation devenait parfois difficile. Ce plaisancier a fait ces commentaires lors d'une inspection de routine du bateau patrouille. Le propriétaire du bateau a d'ailleurs tous les équipements nautiques obligatoires à bord de son embarcation, lors de la vérification des patrouilleurs.



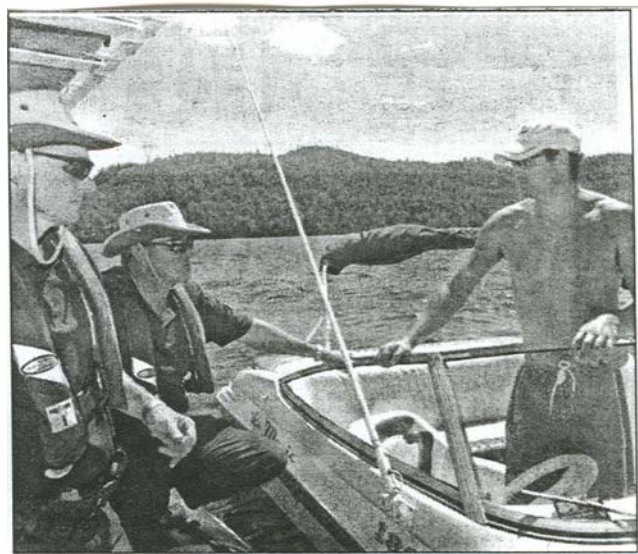
**BATEAU** - Le bateau patrouille de la police de Saguenay est un Zodiac à coque rigide muni de deux moteurs Honda de 50 forces. A l'avant, l'agent des affaires publiques Jean Bony accompagnait les patrouilleurs Gilles Gauthier et Richard Torrenson, lors d'une sortie en compagnie d'un journaliste du Progrès-Dimanche.

Ce sont les policiers membres de l'Unité de soutien opérationnel de Saguenay qui patrouillent sur les plans d'eau de la ville fusionnée. Les agents Gilles Gauthier et Richard Torrenson font partie de l'équipe qui navigue sur le Zodiac à coque rigide, équipé de deux moteurs de 50 forces, utilisés par le corps de police de Saguenay.

"Nous vérifions si les propriétaires de bateau possèdent les équipements nécessaires à bord et s'ils sont conformes aux règles de la sécurité nautique", indique Gilles Gauthier qui était au gouvernail du bateau lors d'une patrouille, jeudi dernier.

«On surveille principalement si le nombre de vestes de flottaison individuelle (VFI) sont en nombre suffisant et si elles sont adaptées aux passagers comme les enfants par exemple», explique le policier. Rappelons qu'un avertissement nautique demeure durant deux ans au dossier d'un propriétaire de bateau alors que c'est seulement un mois dans le cas d'un conducteur automobile.

Pour ce qui est de l'alcool sur les bateaux, la loi prévoit que les plaisanciers peuvent boire en conduisant sauf qu'ils ne doivent



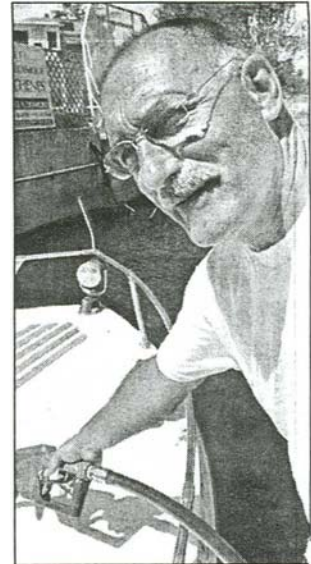
pas dépasser la limite légale de .08 comme taux d'alcool dans le sang. «Pour ce qui est de la réglementation de la vitesse sur le lac Kénogami, les policiers n'émettent pas de constat d'infraction pour respecter un récent jugement invalidant un règlement de la municipalité de Saint-Sauveur. Le règlement stipulait que les embarcations ne devaient pas excéder la limite de 10 km/h à moins de 50 mètres des berges», explique Jean Boily, des affaires publiques de la police de Saguenay.

"Même si nous n'émettons pas de constat d'infraction, nous sommes en mesure de sensibiliser les plaisanciers qui naviguent à très grande vitesse près des rives"

fait savoir Gilles Gauthier tenant compte du gros bon sens.

Après quelques heures de patrouille, sur le lac Kénogami, le Progrès-Dimanche a pu constater la grande collaboration des plaisanciers qui préfèrent naviguer dans un environnement nautique bien encadré.

Outre le lac Kénogami, la patrouille nautique de Saguenay exerce une surveillance sur la rivière Saguenay, du barrage de Chute à Caron jusqu'à La Baie des Ha! Ha!



**MARINA** - Jacques McCarthy, propriétaire de la marina du club des retraités Price, au lac Kénogami.

## Fosses septiques des bateaux

# La vidange reste problématique

**LAC KÉNOGAMI (RB) - La majorité des propriétaires de bateaux du lac Kénogami déversent le contenu de leur fosse septique dans le lac depuis de nombreuses années sans que personne ne se plaigne.**

«Les plaisanciers vont généralement se virer près du barrage du Portage-des-Roches, à Laterrière, et vident leur merde dans le lac qui se déverse dans la rivière Chicoutimi, juste en bas du barrage. Il y a un service de vidange à la Chapelle, dans le secteur de Cyriac, mais outre les bateaux du secteur, peu de gens l'utilisent», dénonce Jacques McCarthy propriétaire de la marina du Club des retraités Price.

«Ville de Saguenay installera un système de vidange pour les fosses septiques des bateaux aux installations de notre marina», fait savoir le propriétaire d'une des rares marinas privées de la région. «Un tel système exige un investissement de 10 000 \$. Je n'ai pas les moyens d'investir dans ce genre de structure sachant que les plaisanciers refuseront de payer 10 \$ pour vidanger leur bateau. Ce service doit être gratuit, comme à la chapelle, sinon les gens

continueront de déverser leurs déchets fécaux au Portage-des-Roches», soutient Jacques McCarthy qui compte 97 bateaux à ses quais.

### Patrouille policière

Pour ce qui est de la présence policière sur le plan d'eau, le propriétaire de la marina se dit très heureux de cette démarche. «C'est une bonne affaire d'avoir des policiers sur l'eau. Ça peut-être aider à éduquer le monde qui va

trop vite dans les baies et qui longe les rives à grande vitesse. Les propriétaires de bateau ne sont pas toujours conscients qu'ils sont responsables de leurs vagues. Les plaisanciers doivent faire montre de courtoisie quand il rencontre des gens en canot ou en kayak et surtout ralentir quand ils sont près des berges. Les vagues causent de graves dommages aux rives, fait remarquer Jacques McCarthy. Je suis bien d'accord avec le règlement des 10 kilomètres à

l'heure à 50 mètres des berges, confie-t-il.

«La fin de semaine on compte pas moins de 1500 à 2000 bateaux, sur le lac Kénogami. "Ça commence à faire du trafic", lance celui qui ne voit pas de ralentissement de cette activité, malgré la hausse du coût de l'essence. «Les gens vont brûler jusqu'à 200 \$ d'essence la fin de semaine sans dire un mot car c'est une activité de loisir», soutient le vendeur d'essence qui se réjouit de la vague de beau temps qui s'abat sur la région depuis le début de l'été.



**TRAFIC** - Certaines fins de semaine, on compte entre 1500 et 2000 bateaux sur le lac Kénogami.

Photos  
Michel Tremblay